

# « Netouchez pas à la durée de cotisation »

**INTERVIEW** Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière

**L**e leader de FO sera reçu demain matin à Maignon pour évoquer avec Jean-Marc Ayrault la réforme des retraites.

**Que direz-vous demain au Premier ministre ?**  
**JEAN-CLAUDE MAILLY.** Que nous sommes fermement opposés à l'allongement de la durée de cotisation. Depuis 1993, nous en sommes à la sixième réforme et, à chaque fois, on recule le départ. C'est stupide : on entre de plus en plus tard dans le monde du travail et on veut encore obliger les gens à travailler jusqu'à 68 ou 69 ans. Si c'est une contrainte, je ne suis pas d'accord.

**L'espérance de vie augmente, il est logique de travailler plus longtemps, non ?**

Dans le privé, un salarié sur deux qui liquide ses droits à la retraite est soit au chômage, soit en préretraite, soit en inaptitude. Comment allez-vous leur expliquer qu'il faut travailler plus longtemps alors qu'ils ne sont déjà plus en activité et que le chômage des seniors est celui qui augmente le plus vite ?

**Comment règle-t-on alors le problème des retraites ?**

Je ne dis pas qu'il ne faut rien faire. Mais qu'il n'y a pas d'urgence. Le gouvernement cherche 7 Mds€. C'est beaucoup d'argent ; en même temps, il a bien réussi à trouver 6,5 Mds€ pour sauter la banque Dexia. Pourquoi une telle précipitation ? Parce qu'il veut envoyer un signal aux marchés financiers. Les retraites sont l'emblème des efforts que l'on veut imposer au pays et de la réduction des dépenses sociales.

**Vous êtes contre la CSG pour financer les retraites ?**

La CSG ne doit pas servir à financer la pénibilité. Cela reviendrait à la faire payer par les salariés alors qu'elle doit être financée par un relèvement de la cotisation employeur. Pour garantir notre système de retraite par répartition, je ne suis pas contre, en

revanche, une hausse de la part patronale et salariale des cotisations. Le gouvernement ne l'exclut pas. Nous sommes aussi prêts à discuter des majorations familiales pour compenser les inégalités hommes-femmes.

**« On nous fait le même coup que sous Sarkozy »**

Est-ce qu'on peut faire participer plus les actifs retraités ? Nous sommes contre la suppression de l'abattement de 10 %. Cela ferait entrer 800 000 retraités dans l'impôt. On parle d'une contribution des retraités aisés à partir de 61 € d'impôts, on se moque de nous.

**Si l'allongement de la durée de cotisation est reporté à après 2020, cela est-il acceptable ?**

Je dis à Jean-Marc Ayrault : « Ne touchez pas à la durée de cotisation, sinon, pour nous, la ligne rouge sera franchie. » Qui a inventé cette idée d'allonger la durée de cotisation quand l'espérance de vie augmente ? C'est bien François Fillon.

**Pour vous, il n'y a pas de différence entre la réforme Fillon et le projet de la gauche ?**

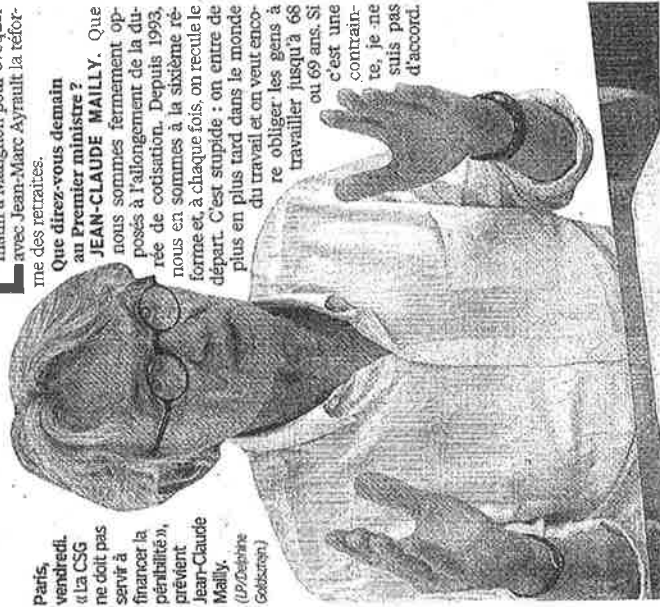
S'il allonge la durée de cotisation,

Hollande chausse les bottes de Fillon et cela voudra dire qu'entre les deux il n'y a pas que le prénom en commun. En plus, on nous fait le même coup que sous Sarkozy, on dit « concentration, concertation », on nous écoute et, à la fin, il y a le coup d'accélérateur.

**Pensez-vous vraiment réussir, avec la CGT, Solidaires et FSU, à mobiliser le 10 septembre ?**

Le 10 septembre, il y aura dans la rue des salariés du public et du privé, des retraités et des étudiants pour réclamer un changement d'orientation sur les retraites, le pouvoir d'achat et l'emploi. La politique menée aujourd'hui n'est pas très différente de la précédente. On est toujours dans l'entonnoir de l'austérité avec le gel du salaire des fonctionnaires, l'augmentation des impôts, la hausse à venir de la TVA... Quand on a 0 % de croissance, cette logique libérale est suicidaire. On va dans le mur. La reprise économique, je ne la vois pas. En revanche, je crains le retour des plans sociaux. La grogne monte dans les entreprises, la situation est volcanique. Si la colère ne s'exprime pas sur le terrain social, elle s'exprimera sur le terrain politique.

Propos recueillis par  
**MARC LOMAZZI**



Paris, vendredi.  
 « La CSG ne doit pas servir à financer la pénibilité », prévient Jean-Claude Mailly.  
 (LP/Deshire/Goldkorn)